



ÉDITEUR DE LOGICIEL

CHARTE ÉTHIQUE

NOVEMBRE 2023

TABLE DES MATIERES

.....

01 Édito

02 Les engagements d'YMAG

en tant qu'entreprise

- Informer et former ses salariés
- Identifier et prévenir les conflits d'intérêts
- Conformité à la législation
- Respecter la souveraineté numérique Nationale & Européenne
- Bâtir des relations de confiance et durables
- RGPD et protection des données
- Concurrence loyale
- Œuvrer pour la digitalisation de l'écosystème de la formation professionnelle
- Alerter et signaler
- Made in YMAG
- Diminuer l'impact carbone
- Devenir toujours plus une entreprise citoyenne

03 Les engagements d'YMAG

en tant qu'entreprise de choix

- Hygiène et sécurité au travail
- Respect du droit de l'Homme et abolition du travail des enfants
- Harcèlement moral, sexuel, discriminations
- Des locaux à faible impact carbone et un cadre de travail agréable
- Former et accompagner ses équipes dans la montée en compétences
- Promouvoir une qualité de vie au travail
- Intégrer les équipes dans les actions RSE
- Améliorer la mobilité
- Intégrer et prendre en compte les retours des équipes dans le développement des services et produits
- Être ambassadeur d'YMAG

01



ÉDITO

.....

Depuis plus de 35 ans, YMAG accompagne les acteurs de la formation professionnelle en créant des solutions digitales

simples, innovantes et évolutives

Devenu un acteur reconnu expert de l'écosystème de la formation, nous structurons notre stratégie d'entreprise autour de la satisfaction client à partir de 5 valeurs :

**Travail d'équipe, engagement, respect & bienveillance,
équité & justice et ouverture d'esprit.**

Ces valeurs nous servent de référentiel et de socle commun pour conjuguer qualité de vie au travail et atteinte des objectifs business de l'entreprise.

La présente charte a pour objectif de **partager** entre tous les salariés et avec nos parties prenantes (clients, fournisseurs, sous-traitants, partenaires, ...) notre volonté d'affirmer **notre démarche éthique et responsable** et s'assurer de l'implication de chacun et chacune.

01



ymag s'est engagé depuis quelques années en faveur du développement durable à travers la mise en place d'une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

La volonté unanime des équipes conjugée à celles de la Direction et des Actionnaires, a permis d'inscrire cet engagement dans la stratégie globale de l'entreprise. Dans une démarche d'amélioration continue, des objectifs concrets du numérique responsable sont ainsi inscrits dans la feuille de route et se traduisent jusque dans l'accord d'intéressement 2022-2024.

Nos engagements sont disponibles dans notre rapport RSE, sur le site www.ymag.fr



RESPONSABLE



Au sein d'YMAG, un achat responsable consiste à acquérir des biens ou services en intégrant la dimension sociale et environnementale.

À ce titre, des exigences, des spécifications ou des critères en faveur du progrès social, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement ainsi que du développement économique sont des éléments déterminants nos achats.



02

LES ENGAGEMENTS
D'YMAGEN TANT
QU'ENTREPRISEINFORMER ET FORMER
ses employés

aux enjeux du développement durable et aux facteurs sociaux et environnementaux afin d'intégrer ces critères dans les opérations d'achat et de consommation

IDENTIFIER ET PRÉVENIR
les conflits d'intérêts

dans le cadre de nos activités et celles des fournisseurs, sous-traitants et partenaires tout en respectant le droit de propriété intellectuelle

CONCURRENCE
loyale

en veillant au respect des règles de la concurrence afin que celle-ci soit loyale et équitable. YMAG refuse toutes les pratiques concurrentielles et commerciales déloyales, notamment toute entente avec des concurrents ou toute pratique concertée notamment des segments de marchés ou des clients

SE CONFORMER
à la législation

que ce soit en interne pour nos équipes mais également pour nos produits et services pour lesquels nous avons pris l'engagement à respecter les réglementations et normes.

YMAG refuse et condamne toutes les pratiques liées à la corruption ou au trafic d'influence. Nous avons une politique de « tolérance zéro » en matière de corruption. Nous luttons contre toute forme de corruption, active ou passive, et excluons de toute situation pouvant présenter un conflit d'intérêt.

Nous nous engageons à respecter les droits de l'homme en nous référant en particulier à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et aux Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, tout comme aux accords de branche et conventions

RESPECTER

la souveraineté
numérique Nationale
& Européenne

qui oriente nos choix de solutions et produits techniques, lorsque c'est possible, prioritairement vers des partenaires et éditeurs Français, à défaut Européens :

🍃 Nous avons ainsi opté pour un hébergement chez Orange Business Services dans 3 data centers localisés en France avec un accompagnement sur la sécurité par les équipes Orange Cyber Défense.

🍃 Notre partenaire de signatures numériques Oodrive Sign, solution Française sécurisée est conforme au règlement eIDAS. Elle garantit une conformité complète à la législation, aussi bien en France que dans l'Union Européenne. Grâce à Oodrive Sign, vous disposez de signatures électroniques juridiquement et réellement valables. Vos signataires peuvent donner la preuve de leur consentement sur un document tout en prouvant son intégrité et en attestant de leur identité.

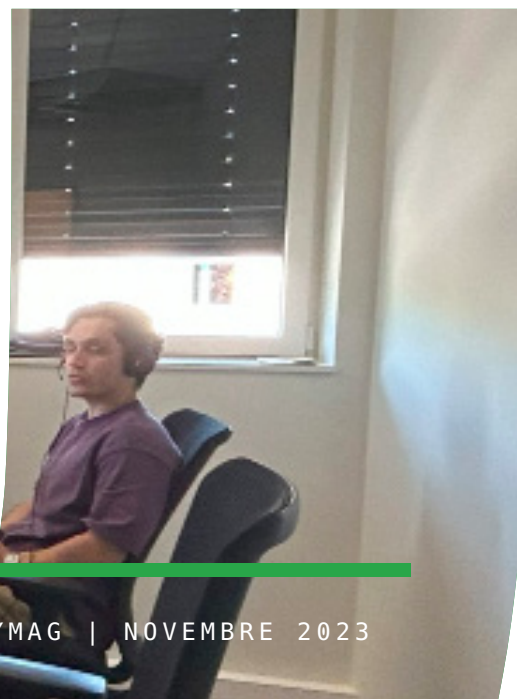
🍃 Notre partenaire de Business Intelligence, Report One, est également une solution Française.

BÂTIR DES RELATIONS

de confiance
& durables

dans toutes les relations, que ce soit avec nos clients comme avec nos fournisseurs, partenaires et sous-traitants. La satisfaction client, valeur centrale de notre stratégie est mesurée régulièrement et inscrite dans les accords d'intéressement des équipes. Nous accordons une grande valeur à l'honnêteté : nos plaquettes commerciales, nos documentations, nos communications sont fondées sur des données avérées.

Nous favorisons notamment les achats auprès de fournisseurs régionaux, et nous tenons particulièrement à respecter tous nos engagements auprès d'eux à chaque étape, de la demande de prix jusqu'au règlement rapide de la facture.



02

PROTÉGER

RGPD & données

Nous veillons à respecter le règlement sur la protection des données et la législation pour la durée de conservation, que ce soit celles de nos équipes, de nos partenaires, de nos fournisseurs comme celles de nos clients.

Nous sommes également engagés dans une démarche de sécurisation des données, en formant et informant nos équipes, en utilisant des équipes et outils de sécurité pour prévenir les différents services numériques que nous utilisons, en veillant à la bonne sauvegarde des données, en réalisant des tests externes régulièrement dans le but de renforcer nos PRA/PCA.

Chaque collaborateur doit s'assurer que toute information, qui ne serait pas publique, reste strictement confidentielle. Cette obligation de confidentialité concerne les informations relatives à la Société, ses clients et fournisseurs.

Même si la pleine liberté d'expression et le droit de partager ses idées sont encouragées, les communications vers l'extérieur sur les produits et services de l'entreprise que ce soit sur les réseaux sociaux, les différents médias, ... sont strictement limitées aux

services habilités. Dans toutes communications externes, chacun et chacune est engagé à respecter et ne pas publier d'informations sensibles, de données confidentielles, de respecter la vie privée et le droit à l'image tout en restant loyal vis-à-vis d'YMAG :

- Limiter la divulgation d'informations confidentielles aux seules personnes ayant un besoin légitime d'en avoir connaissance.
- Conserver en toute sécurité, quel que soit leur format, toutes les données confidentielles qui ont trait aux activités de l'Entreprise et des sociétés avec lesquelles elle entretient des relations.
- Empêcher toute divulgation d'informations confidentielles.



OEUVRER**pour la digitalisation
de l'écosystème
de la formation
professionnelle**

en étudiant, innovant, investissant du temps et accompagnant les différents acteurs, que ce soient nos clients CFA, OF, OFA, UFA, réseau, entreprise de formation, université, école ... ou les financeurs, institutions, législateurs, Régions, organismes publiques... pour fiabiliser les saisies, sécuriser les données, accélérer les traitements en digitalisant toujours plus dans un souci d'expérience utilisateur.

**ALERTE
et signaler**

en permettant à chaque salarié de signaler, en conservant confidentialité et anonymat, des comportements frauduleux ou dangereux pour la santé publique ou l'environnement dans l'entreprise.

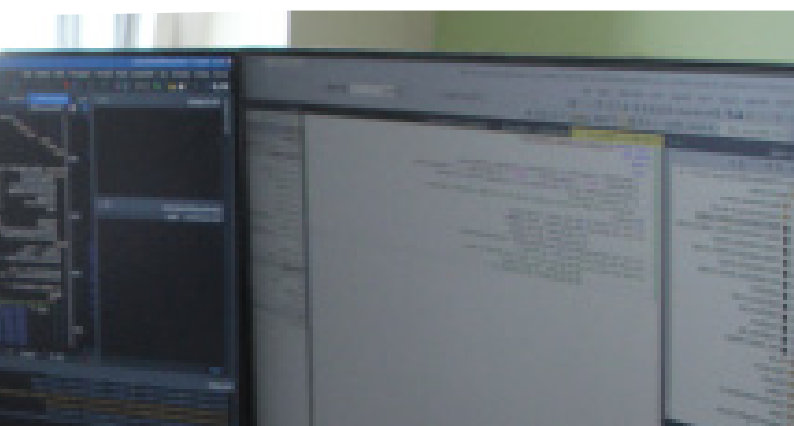
Une procédure d'alerte avec la constitution d'un « GROUPE ALERTE » permet de recueillir les demandes envoyées à alerte@ymag.fr

**MADE IN
YMAG**

De la conception à l'intégration et au support, nos équipes sont salariées YMAG, localisées en France. Nous avons quelques sous-traitants qui sont d'anciens formateurs/intégrateurs d'YMAG ou de clients et qui interviennent également pour d'autres partenaires

DIMINUER**l'impact carbone**

de notre activité et consommation de biens et services en intégrant des clauses sociétés et environnementales dans nos actions, nos achats, en sélectionnant des prestataires locaux ou nationaux de préférence, en intégrant un bâtiment bio sourcé à faible empreinte carbone grâce à des matériaux locaux, des entreprises locales et avec des énergies renouvelables comme la géothermie et solaire (panneaux photovoltaïques), en triant nos déchets et recyclage, en améliorant nos solutions pour dématérialiser et faciliter toujours plus les usages, en intégrant les méthodes d'écoconception dans le développement de nos produits, en dématérialisant tout ce qui est possible avec les objectifs de réduire les éditions et consommation de papier mais également les temps de saisies ... Ce bilan sera communiqué sur notre internet www.ymag.fr

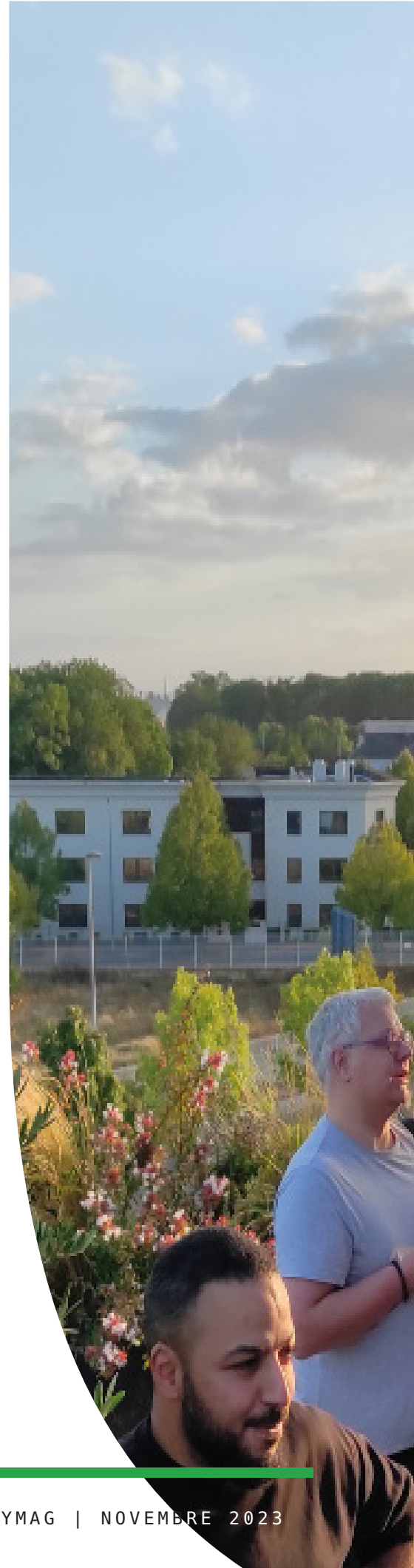


02

DEVENIR
(toujours plus)
une entreprise citoyenne

Notre démarche d'amélioration continue de nos services, relations et actions dans un objectif de développement durable en intégrant la dimension sociale et environnementale. À ce titre, des exigences, des spécifications ou des critères en faveur du progrès social, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement sont progressivement mis en place et renforcent nos engagements.

.....





03

LES ENGAGEMENTS
D'YMAGEN TANT
QU'EMPLOYEUR DE CHOIX

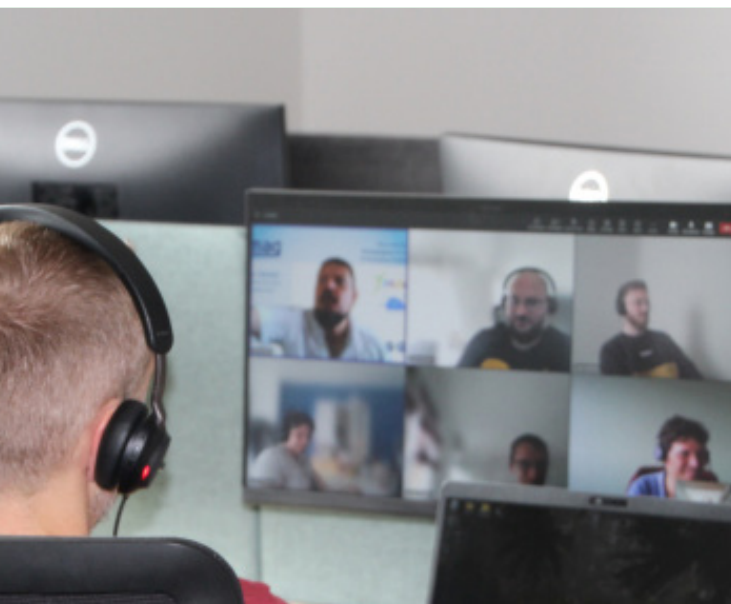
.....

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ
au travail

La santé et la sécurité de nos salariés et collaborateurs est une de nos priorités. Nous nous efforçons de maintenir un environnement de travail sûr, sain et conforme à la réglementation en la matière. Nous nous engageons à mettre en œuvre une politique de santé et de sécurité qui vise à garantir à chaque salarié un milieu de travail ne comportant aucun danger pour sa santé et sa sécurité, à maintenir un environnement dans lequel la dignité des personnes est respectée

RESPECT DU DROIT
de l'Homme
et abolition du travail
des enfants

Nous sommes engagés à respecter les principes et droits fondamentaux tels que décrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme édictée par l'ONU en 1948, ainsi que les conditions de travail requises par les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail et le Droit du Travail en France. Nous tenons à ce que nos achats de biens et services soient interdits à tous fournisseurs qui utiliseraient des enfants, du travail forcé ou obligatoire, à l'esclavage ou à toute autre pratique relevant de l'asservissement ou du travail involontaire.



HARCÈLEMENT MORAL

sexuel, discriminations

Nos valeurs de respect/bienveillance et ouverture d'esprit interdisent toutes atteintes verbales, physiques et comportements discriminants, excluants, fondées sur la race, origine ethnique, convictions religieuses, opinion politique, activité syndicale, handicap, âge, sexe et orientation sexuelle dans le recrutement et l'évolution professionnelle, en assurant une égalité de traitement. Des formations et sensibilisations aux salariés sont effectuées sur ces thèmes. Le règlement intérieur et des référents « harcèlements » sont disponibles pour accompagner les équipes.

DES LOCAUX À FAIBLE IMPACT

carbone et un cadre de travail agréable

Nos locaux sont pensés et aménagés pour un meilleur confort de travail, avec un réel confort acoustique, une qualité d'éclairage LED intelligente et personnalisable, du matériel ergonomique, une proximité des équipes, en pensant également à des espaces conviviaux avec une salle repas, une salle de sports, un roof-top, des espaces de pause et jeux.



03

FORMER & ACCOMPAGNER

ses équipes
dans la montée en
compétences

Nous souhaitons développer les compétences de tous les salariés et garantir l'égalité des chances en proposant les postes en interne puis en externe.

À ce titre, nous accueillons tous les ans des étudiants en stage de fin d'étude comme des apprentis pour participer et contribuer à la mission de formation des jeunes

PROMOUVOIR

une qualité de vie
au travail

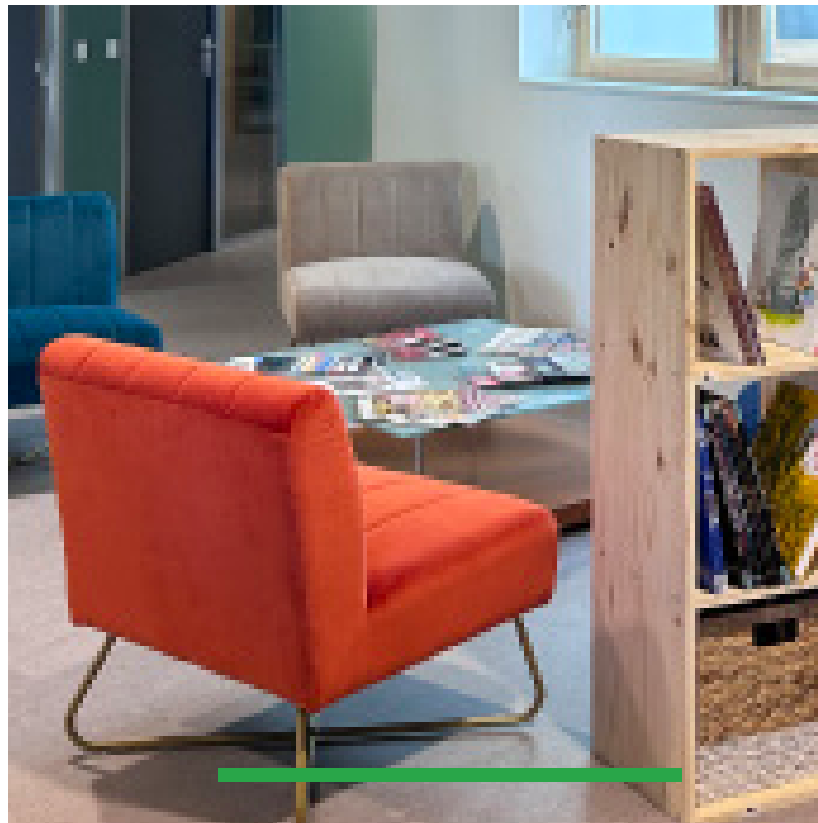
Les équipes sont toutes de petites tailles pour une bonne cohésion et une réelle proximité avec un management humain.

Elles peuvent faire volontairement jusqu'à 50% de télétravail avec une flexibilité dans le choix des jours ou jusqu'à 70% pour les équipes en flex. Une démarche d'amélioration continue des processus et de l'organisation permet de gommer les irritants et conserver une agilité nécessaire à notre activité



Depuis quelques années maintenant, nous mesurons la qualité de vie au travail et constatons une progression constante.

Nous sommes d'ailleurs certifiés Great Place To Work en 2023 avec un objectif de faire mieux les années à venir



INTÉGRER LES ÉQUIPES dans les actions RSE

Chaque salarié dispose d'un accès à une plateforme participative permettant de co-proposer des actions RSE, de les faire cofinancer avec des fonds YMAG par les équipes, les coorganiser et les mettre en place.

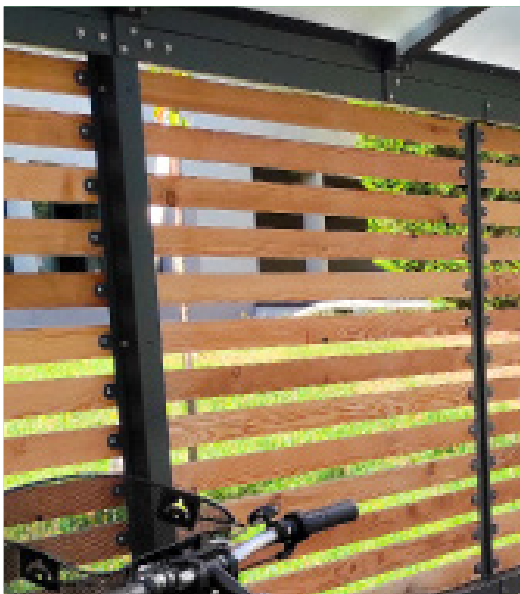
Un groupe de travail RSE est constitué chaque année avec une rotation des membres pour intégrer un maximum de personnes et d'équipes.

La charte des bonnes pratiques est le fruit des retours et idées des équipes. La mise en place de toujours plus de critères de bonnes pratiques du numérique responsable du référentiel du GREEN-IT est d'ailleurs un objectif inscrit dans l'accord d'intéressement nécessitant une participation de toutes et tous

AMÉLIORER la mobilité

Et encourager une mobilité domicile-travail plus responsable : Pour cela nous avons des formateurs en régions pour réduire les déplacements en nous rapprochant physiquement de nos clients.

Une incitation à une mobilité plus écologique (vélo, ...) avec le forfait mobilité durable. De nouveaux locaux avec une facilité d'accès par transports en commun pour réduire l'utilisation de la voiture, un parking vélo privatif et des bornes de recharge pour les véhicules de société.



03

INTÉGRER & PRENDRE EN COMPTE

les retours des équipes dans le développement des services et produits

Au même titre que la prise en compte des idées, demandes et besoins de nos clients, nous associons les salariés à la roadmap et conception de nos services et produits :

L'intelligence collective au service de nos produits pour toujours plus d'innovations et d'engagements

ÊTRE AMBASSADEUR d'YMAG

Chacun des salariés est ambassadeur d'YMAG dans l'exercice de ses fonctions, en interne comme en externe. L'image et la réputation d'YMAG est le reflet de nos actions et comportement au quotidien.

L'intégration des salariés est sujet constant d'amélioration et de progression et des tuteurs sont maintenant systématiquement mis en place.



**bpi**france
SERVIR L'AVENIR

NOUS AVONS REJOINT LA COMMUNAUTÉ DU COQ VERT



CHARTRE ÉTHIQUE

La présente Charte éthique constitue une adjonction au règlement intérieur. Elle est susceptible d'être modifiée afin de s'adapter aux évolutions notamment réglementaires.

Conformément aux dispositions des articles L. 1321-4, R. 1321-1 et suivants du Code du travail, ce document a été soumis à l'avis des Institutions représentatives du personnel compétentes, a été adressé à l'Inspection du travail, a été déposé au secrétariat du greffe du conseil de prud'hommes et porté à la connaissance de toute personne salariée d'YMAG.